

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/24– p1/2
Objet : Autorisation donnée à M. le Président de signer la convention de mise à disposition d'espace de stockage informatique	
Nomenclature de télétransmission :	
9 - autres	

Nombre de membres

En exercice :	34
Présents :	14
Votants :	18
Procurations :	4

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE (à partir du point 1), Lucas TRIPIER, Pierre FERRERO, Mme Dominique DUROSELLE, M Alain CATINAUD, M. Mathieu PIERRON (à partir du point 5).

Sont représentés :

Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. BAUX
Dominique HUMEZ, pouvoir donné à M. MOKHTARI
Marc COHEN, pouvoir donné à M. FERRERO
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. PIERRON

Sont absents excusés :

Mme Marie CURIE, Mme Evelyne BAUMONT, MM. Alain BOUKRIS, Stéphane CHAULIEU, Laurent CHARMOIS (Problème de connexion).

Sont absents :

MM. Grégoire VERNY, Ambroise TOIN, Sylvain AUBERT, Christophe IPPOLITO, Philippe GOYHENECH, Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Cédric DAMIEN (arrivé aux questions diverses), Jean-Daniel AMSLER Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) du 27 avril 2016, applicable au sein des Etats membres depuis le 25 mai 2018,



Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20210624-DEL-2021-24-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2021

SYNDICAT MIXTE DU VAL-DE-MARNE ♦ N° de Siret : 259401 099 0017

92, boulevard de la Marne 94214 La Varenne Saint-Hilaire Cedex
Tél. 01 48 89 31 79 / secretariat@infocom94.com



Séance du 24 juin 2021	Délibération n°2021/24- p2/2
Objet : Autorisation donnée à M. le Président de signer la convention de mise à disposition d'espace de stockage informatique	
Nomenclature de télétransmission :	
9 - autres	

Vu les statuts du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne INFOCOM'94,

Vu la délibération 2021-23 du 24 juin 2021 fixant les tarifs,

Considérant la demande de certaines de nos collectivités, le syndicat a réfléchi à la mise à disposition d'espace de stockage informatique à destination des adhérents pour y déposer les copies de leur sauvegarde,

Considérant que ces prestations se feront aux conditions prescrites dans la convention ci-dessous,

Considérant qu'il convient de faire preuve de réactivité quant aux demandes d'adhésion à ce service,

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

0 contre ; 2 abstentions (MM. FERRERO et COHEN) ; 16 pour

Article 1 : approuve la convention à passer entre le syndicat et les collectivités pour la mise à disposition d'espace de stockage informatique.

Article 2 : autorise M. le Président à signer les conventions à passer entre INFOCOM'94 et les collectivités demanderesses.

Article 3 : Dit que les recettes sont inscrites au budget primitif pour l'exercice 2021.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 24 juin 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI